

Informations de base	
<p><b>2016/0360B(COD)</b></p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Règlement sur les exigences de fonds propres: dispositions transitoires visant à atténuer les incidences de l'introduction de la norme IFRS 9 sur les fonds propres et le traitement des grands risques en ce qui concerne certaines expositions du secteur public libellées en monnaies non nationales des États membres</p> <p>Modification Règlement (EU) No 575/2013 <a href="#">2011/0202(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p>	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2016/0360B(COD)
<b>Type de procédure</b>	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
<b>Sous-type de procédure</b>	Note thématique
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
	Modification Règlement (EU) No 575/2013 <a href="#">2011/0202(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	ECON/8/10002